



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
 - AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
 - AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
 - AV Wallonie : Tél.: 081 432 611
- Code PC Rési.

Personnes responsables de l'exécution du travail: Nom, Prénom: <u>LEGRAND Francis</u> N° de TVA: ou n° de la carte d'identité: Distributeur: <u>Interlux</u> <u>District d'Arlon</u> Compteur: n°: index: Type de comptage: <input type="checkbox"/> jour - <input type="checkbox"/> bihoraire - <input type="checkbox"/> nuit -	RAPPORT n°: <u>P.O. 1118 2612</u> Membre n°: Installation: Nom: <u>PONCELET Magali</u> Adresse: <u>Rue de la Falaise, 16</u> <u>6840 Neu-Pichiteux</u> Date de visite: <u>le 02 Octobre 2006</u> Propriétaire ou Mandataire: Tél.: Nom, Prénom: <u>PONCELET Magali, 16, Rue</u> <u>de la Falaise, 6840 Neu-Pichiteux</u> Demandeur: <u>LeGrand F.</u>
---	--

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de 3 x 230 V, AC, Protection branchement: Max 40 A Type: différentiel 0,3

Description du branchement: Ancien Type câble: EXVB Section: 4 x 16 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 7 II

Type de prise de terre: piquets Résistance de dispersion: 29 Ohms Isolement général: + 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>Bipolaire 5 x 16 A</u>	<u>différentiel tétrapolaire 40 A / 0,03 A</u>	
<u>Bipolaire 2 x 20 A</u>		
<u>1 bipolaire de 16 A + 2 bipolaires de 20 A</u>		

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Neant



Le différentiel général était a été plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 02/10/2006 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - ~~NE EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION ~~- ETAIT - PEUT ETRE -~~ NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. TOUSSAINT José

Annexes: Plan

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

1118 R 1.
J. Toussaint

Tel/Fax: 0611 22 57 47
GSM: 0477 139 56 37